

Ambroisie

ILE-DE-FRANCE

Bilan annuel 2020 de la situation de l'ambroisie en Ile-de-France

Publication : 12/02/2021



FREDON
ILE DE FRANCE



ars
Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

Source image : l'ambroisie coloniale - ladepêche.fr



Depuis 2017, l'ambroisie à feuilles d'armoïse, *Ambrosia artemisiifolia*, est réglementée en tant qu'espèce végétale nuisible à la santé.

Plante exotique envahissante, l'ambroisie a aussi un impact sur l'agriculture et sur l'environnement notamment en zone humide.

FREDON Ile de France, en tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire, missionnée par l'Agence Régionale de la Santé d'Ile-de-France, pilote et anime la problématique de l'ambroisie sur la région.

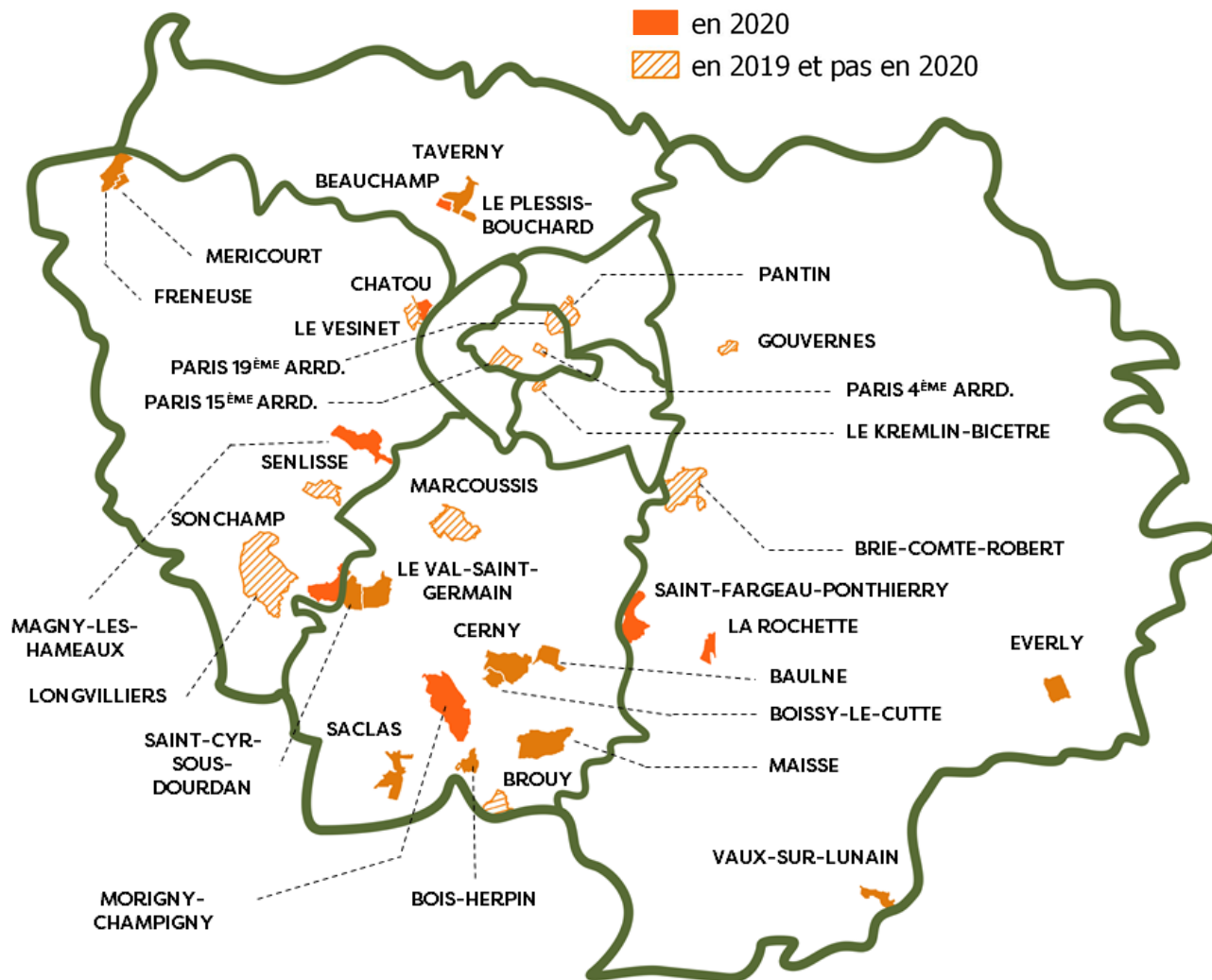
Depuis fin 2018, elle œuvre à vérifier les signalements, surveiller le territoire, alerter et sensibiliser les acteurs.

Présence d'ambroisie à feuilles d'armoïse : répartition en Ile-de-France

Communes dans lesquelles

l'ambroisie à feuilles d'armoïse a été observée:

- en 2019 et en 2020
- en 2020
- en 2019 et pas en 2020



Malgré le contexte sanitaire, les observateurs du réseau de surveillance ambroisie ont pu signaler la présence de l'ambroisie notamment en utilisant la plateforme nationale signalement-ambroisie.fr. Ainsi, 19 stations d'ambroisie à feuilles d'armoïse ont été observées en 2020 réparties sur **21 communes**.

Milieus infestés : la moitié des sites sont agricoles

En 2020, l'ambroisie a été observée en milieu agricole sur 12 sites, dans 3 espaces verts publics, dans 3 jardins de particuliers, et en bords de route et sur des chemins.

12 foyers (dont 11 agricoles) sont restés actifs entre 2019 et 2020.

En milieu agricole, l'ambroisie a été observée en parcelles cultivées (céréales, maïs), en interculture de crucifères, en jachère et en culture à gibier.

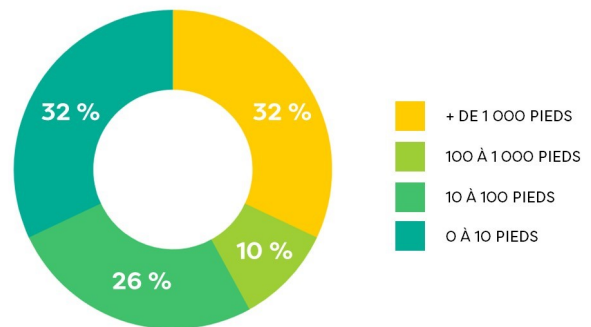


Sites infestés : niveau de préoccupation

On estime la durée de vie d'une graine à plus de 10 ans. C'est pourquoi, pour un foyer ancien et important, la gestion de l'ambroisie se compte en années.

A contrario, aux endroits où seuls quelques pieds d'ambroisie ont été observés et que l'introduction est récente, la situation n'est pas préoccupante, pour peu que les propriétaires sachent reconnaître l'ambroisie et l'arrachent avant sa floraison.

En 2020, les principales sources d'introduction des nouveaux signalements semblent être l'alimentation pour oiseaux et le terreau.



Répartition des foyers d'ambroisie en fonction du nombre de plants.

Gestion : implication des acteurs

L'ensemble des propriétaires et/ou exploitants concernés ont été informés de la présence d'ambroisie sur leur terrain et ont été invités à mettre en place des méthodes de lutte contre l'ambroisie.

Début juillet 2020, le département de l'Essonne a mobilisé son personnel pour agir de manière ciblée et efficace sur deux foyers d'ambroisie essonniers. Des chantiers d'arrachage manuel ont été organisés, l'un sur une jachère et l'autre sur les bords d'une route communale. Cette méthode a permis de contourner des difficultés techniques et a préservé la biodiversité de la jachère. Au cours de cette opération plus de 17 000 pieds ont été arrachés.



Surveillance active : un réseau d'observateurs qui s'agrandit

Une surveillance collective permet de détecter au plus tôt la présence d'ambroisie et ainsi de mettre en œuvre rapidement et efficacement des dispositifs de lutte. C'est pourquoi FREDON Ile de France met en place un réseau d'observateurs ambroisie sur l'ensemble de la région. A ce jour, plus de 200 personnes de terrain sont capables d'identifier l'ambroisie et de la signaler le cas échéant. Les observateurs peuvent être des particuliers ou des personnes provenant de structures publiques ou privées. Des formations pour devenir observateur ambroisie sont régulièrement organisées par FREDON Ile de France.



Plus d'informations sur www.fredonidf.com



FredonIleDeFrance



fredonidf

Pour plus d'informations au sujet de l'ambroisie : Cécile AHOUANDJINOÛ
par téléphone : 01 56 30 00 20 ou par mail : c.ahouandjinou@fredonidf.com